

Réf: Dossier N° 138136

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE DRAMERA ET DEMBA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN ANGRE 9 EME TRANCHE,
Lot 511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/08/22 2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/08/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE DRAMERA ET DEMBA »

Objet : BTP – COMMERCE GENERAL – TRANSPORT – IMPORT ET EXPORT DE MATIERE PREMIERE (CAFE, ANACARDE, HEVEA ET CACAO) - REHABILITATION - ALIMENTATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN ANGRE 9 EME TRANCHE, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) : M DRAMERA MAHAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04929 du 06/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40141/GTCA/RC/2022 du 06/09/2022

